

Sécurité sociale : rapport alarmiste de la Cour des comptes ; les arrêts maladie dans le viseur

« Et si les arrêts maladie de moins de huit jours n'étaient plus remboursés », titre Le Figaro en Une de son cahier Economie, alors que la Cour des comptes présente une série de réformes chocs pour redresser la barre. Dans le domaine de la santé, la Cour veut enrayer la flambée des arrêts maladie, dont le coût est en forte progression. La Cour recommande l'arrêt de l'indemnisation des arrêts de travail de moins de huit jours (470 millions d'économies par an attendus). La Cour recommande aussi l'augmentation du délai de carence de trois jours aujourd'hui à sept jours (950 millions d'économies). Elle milite pour instaurer un jour de carence d'ordre public (600 millions de gains espérés), ou encore une réduction de la durée maximale d'indemnisation de trois à deux ans en cas de longue maladie (750 millions). Au total, l'économie attendue pour l'assurance-maladie irait de 500 millions à 1 milliard d'euros par an, selon la ou les mesures retenues. La potion risque toutefois d'être amère pour les Français, juge le quotidien. (Le Figaro, p.22)

« L'alerte de la Cour des comptes sur l'«insoutenable» trajectoire des comptes sociaux », titre Le Figaro qui relaie le rapport de l'institution, nouvelle preuve du dérapage des finances publiques. Alors même que l'épidémie de Covid est terminée, et en l'absence de nouvel événement exceptionnel, la trajectoire des comptes de la Sécurité sociale continuera de se dégrader. Et le fameux « trou » de la Sécu culminer à 17,2 milliards d'euros en 2027, « point de bascule » car le financement des déficits de la Sécu n'est plus assuré à terme, alerte la Cour des comptes. Les retraites sont le principal responsable de la détérioration des comptes, avec un déficit qui passerait de 1,5 milliard en 2023 à 10,8 milliards en 2027. Mais la santé reste l'autre grande source de dépenses. Dans ses prévisions, le gouvernement prévoit de ramener le déficit de la branche maladie de 11,1 milliards en 2023 à 9 milliards par an de 2025 à 2027. (Le Figaro, p.22)